



ROULEMENT DE TAMBOUR



BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES

JUIN 2023 - NUMÉRO 23



En ce mois de juin, les Associations et les services municipaux sont mobilisés pour proposer des animations, des temps forts qui marquent la vie locale dès les beaux jours, et qui sont l'occasion de se retrouver en toute convivialité.

Dès septembre, les travaux d'aménagement de la route de Renauvoid devraient débuter. Les travaux de voirie prévus rue de la Libération et sur une partie des voies communales vont être engagés, ainsi que la modernisation de l'éclairage public.

Les travaux de réhabilitation de Bouzey devraient prendre fin début octobre comme annoncée. Reste à espérer quelques pluies nécessaires au remplissage du plan d'eau afin de retrouver le niveau historique de notre Bouzey.

Continuons tous ensemble de faire de Sancheville un village agréable à vivre et convivial.

Je vous souhaite de très bonnes vacances.

Bien à vous.

Votre Maire Gilles DUBOIS

[La préfète des Vosges a placé le bassin Moselle Amont et Meurthe et Saône en alerte jusqu'au 30 septembre 2023](#)

Les efforts sont demandés aux usagers : particuliers, collectivités, entreprises, administrations, exploitants agricoles.

Les mesures de restriction :

Interdiction du remplissage des piscines à usage privé et bains à remous d'une capacité supérieur à 1 mètre cube.
Interdiction de laver les véhicules sauf dans les stations spécialisées.

Interdiction de laver les voiries et les trottoirs, de nettoyer les terrasses et façades, sauf pour raison de salubrité publique.

Interdiction d'arroser les jardins, les pelouses et les espaces verts publics ou privés de 11 heures à 18 heures.

Interdiction de remplir les plans d'eau.

Ces dispositions sont applicables jusqu'au 30 septembre. Les contrevenants s'exposent à des amendes de 1500 à 3000 €.

L'eau est un bien commun dont il appartient à chacun de préserver la ressource

D'AUTRES ARTICLES PASSIONNANTS À L'INTÉRIEUR :

- BUDGET 2022 - 3
- COMMISSION ACTION SOCIALE - 4
- COMMISSION SYNDICALE
CHAUMOUSEY-SANCHEVILLE - 4
- COMMISSION CADRE DE VIE ET
EMBELLISSEMENT - 5
- ALSH - 6
- L'AMICALE DE L'ÉCOLE - 7
- COMITÉ DES FÊTES - 8
- LE DOMAINE LES NIDS DU LAC - 8
- A VOS AGENDAS - 9

FERMETURE DE LA MAIRIE DU LUNDI 31 JUILLET AU MARDI 15 AOÛT 2023

Mairie de Sancheville

Adresse : 7 rue du Pont Tournant
88390 Sancheville

tél : 03.29.82.47.16

Mail : mairie.sancheville@wanadoo.fr

Secrétariat

Ouvert du lundi au vendredi de 14h à 17h
Le samedi de 9h à 12h



Suivez nous sur notre page
Facebook en tapant :
facebook.com/Mairiedesancheville

Pour retrouver toute l'information
essentielle de notre commune, rendez-
vous sur notre site via l'adresse suivante
www.sancheville.fr

Dépôt légal en cours - Edité et imprimé par la Commune - Distribué gratuitement

Directeur de la publication : Dubois Gilles

Maquette et mise en page Gaillard Maxence

Rédacteurs : Colombiano Eva - Pizard Vanessa - Vincent Patrick - Wust Jean-François - Carnet Muriel - Colin Pascal



SALLE DU FORT

LOCATIONS - RÉSERVATION EN LIGNE WWW.SANCHEY.FR



CHAPITEAU

IMPORTANT :

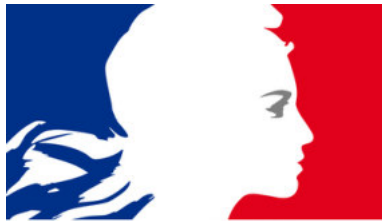
Toutes les réservations doivent se faire via notre site : www.sancheys.fr

Vous y retrouverez toutes les informations nécessaires , (règlement, détails des tarifs...)



SALLE DES ASSOCIATIONS

BRÈVES DU CONSEIL MUNICIPAL



CONSEIL
MUNICIPAL

Retrouvez l'intégralité des
délibérations sur notre site
www.sancheys.fr

FINANCES - DÉCISION BUDGÉTAIRE COMPTE ADMINISTRATIF

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents approuve le compte administratif 202.

Section de fonctionnement:
Résultat positif de 277 646.13€
Section d'investissement :
Résultat positif de 11 966.36€

FONCTION PUBLIQUE - PERSONNELS CONTRACTUELS

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés

Ø décide de renouveler le contrat CUI-PEC « Parcours Emploi Compétences » de

M. Jean-Luc PACCAGNINI pour 6 mois supplémentaires à compter du 1er avril 2023 et pour une durée de 20 heure hebdomadaire

FONCTION PUBLIQUE - PERSONNELS CONTRACTUELS - CENTRE DE LOISIRS

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents le Conseil Municipal :

- Décide le recrutement de plusieurs animateurs sous contrat d'engagement éducatif pour le fonctionnement de l'ALSH pendant les vacances d'avril, juillet et octobre selon la réglementation en vigueur,
- Dote ces emplois d'une rémunération journalière égale à 40,00 € brut pour les titulaires du BAFA et 30.00 € brut pour les non titulaires du BAFA.

FINANCES - SUBVENTIONS - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

- LOS : 1 000 €
- Pétanque club de l'Avière: 100 €
- Comité des Fêtes : 2 000 €
- L'ES Avière : 500 €

FINANCES - FISCALITÉ

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés le Conseil Municipal :

- décide de maintenir les taux d'imposition de 2023 de la commune de Sancheys comme suit :

Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties : 39,44 %

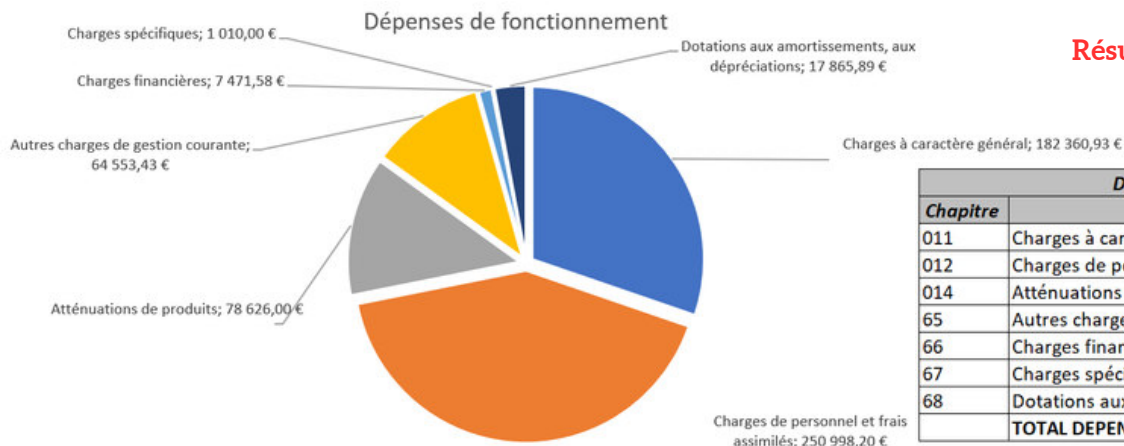
Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties : 27,28 %

Taxe d'habitation 11,34 %

**Prochain conseil municipal samedi
08 juillet 2023**

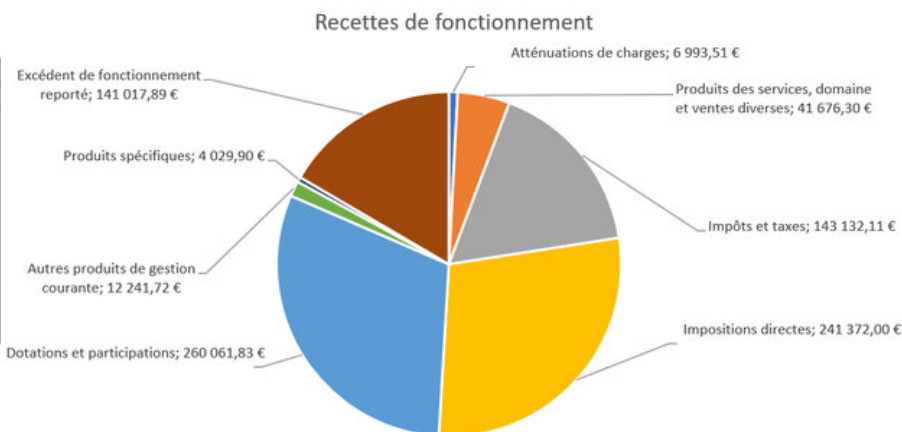
BUDGET 2022 - FONCTIONNEMENT

Résultat positif : + 277 646.13€



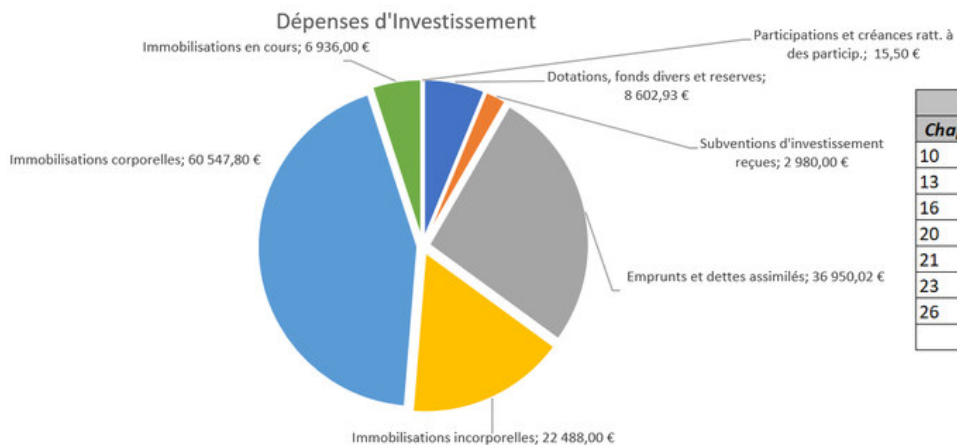
Dépenses de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	182 360,93 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	250 998,20 €
014	Atténuations de produits	78 626,00 €
65	Autres charges de gestion courante	64 553,43 €
66	Charges financières	7 471,58 €
67	Charges spécifiques	1 010,00 €
68	Dotations aux amortissements, aux dépréciations	17 865,89 €
TOTAL DEPENSES		602 886,03

Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant
013	Atténuations de charges	6 993,51 €
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	41 676,30 €
73	Impôts et taxes	143 132,11 €
731	Impositions directes	241 372,00 €
74	Dotations et participations	260 061,83 €
75	Autres produits de gestion courante	12 241,72 €
77	Produits spécifiques	4 029,90 €
002	Excédent de fonctionnement reporté	141 017,89 €
TOTAL RECETTES		880 532,16



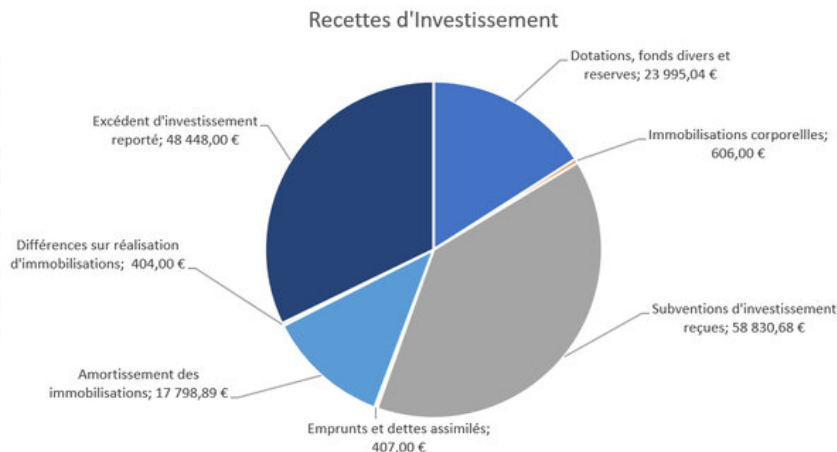
BUDGET 2022 - INVESTISSEMENT

Résultat positif : + 11 969.36€



Dépenses d'investissement		
Chapitre	Désignation	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	8 602,93 €
13	Subventions d'investissement reçues	2 980,00 €
16	Emprunts et dettes assimilés	36 950,02 €
20	Immobilisations incorporelles	22 488,00 €
21	Immobilisations corporelles	60 547,80 €
23	Immobilisations en cours	6 936,00 €
26	Participations et créances ratt. à des particip.	15,50 €
TOTAL DEPENSES		138 520,25

Recettes d'investissement		
Chapitre	Désignation	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	23 995,04 €
21	Immobilisations corporelles	606,00 €
13	Subventions d'investissement reçues	58 830,68 €
16	Emprunts et dettes assimilés	407,00 €
28	Amortissement des immobilisations	17 798,89 €
19	Différences sur réalisation d'immobilisations	404,00 €
1	Excédent d'investissement reporté	48 448,00 €
TOTAL RECETTES		150 489,61



LA COMMISSION ACTION SOCIALE

Rédigé par : GAILLARD Maxence - Vice-Président du C.A.S.

Lors de sa dernière réunion, la C.A.S. organisera un repas pour nos anciens le 20/08 prochain au Fort de Sanchey. Le repas sera offert aux Sanchéens et Sanchéennes âgé(e)s de 70 ans et plus en 2023.

Au menu :

- Crudités variées
- Jambon cuit entier fumé chaud accompagné de gratin de pommes de terre avec sauce ciboulette
- Munster - Brie et Salade
- Edelweiss myrtilles

Programme à venir :

Un colis de fin d'année sera remis à chaque Sanchéen né(e) après 1945.

Des ateliers e-informatique ont débuté dès le mois de juin avec divers thèmes abordés afin de faciliter l'accès aux nouvelles technologies. D'autres dates sont à prévoir à la rentrée.

La C.A.S. mettra en place dès le mois d'octobre, un après-midi « rencontre » dans la salle des associations où il y sera possible d'échanger, d'y prendre un café, un thé, de jouer aux cartes.

Les bacheliers de la Commune récompensés

10 bacheliers récompensés par la Mairie. Ils ont été reçus, accompagnés de leurs parents, par Mr le Maire, le samedi 27 mai dernier. Gilles Dubois, au nom du conseil Municipal, leur a dit l'importance qu'il accorde à la valeur du travail ce qui leur a permis cette réussite individuelle. Ce fût l'occasion de leur exprimer le plus grand respect et d'y associer les parents.

Mr le Maire, au nom du conseil municipal, a parlé de l'importance pour les parents d'encourager leurs enfants à poursuivre des études supérieures et à s'ouvrir au monde extérieur. Ils seront entre autres, ingénieur, médecin, journaliste, professeur ...

Café et brioche ont suivi à l'issue de la clôture de cette cérémonie forte appréciée.



LA COMMISSION SYNDICALE CHAUMOUSEY-SANCHEY

Rédigé par : LEMARQUIS Jacques - Vice-Président de la Commission.

Divers travaux ont été actés par la commission.

Notamment au niveau du cimetière avec la réalisation d'une allée depuis le nouvel accès pour l'aménagement de la partie basse du cimetière.

L'aménagement d'un 2ème espace cinéraire et la réparation de l'existant.

L'aménagement d'une zone mémorielle.

Réfection de l'accès au monument des soldats R.A.F. pour un montant global de 44 052 € TTC.

Fourniture de 30 caveaux en granit rose et noir pour un montant de 16 092€ TTC.

Concernant le monument commémoratif de la catastrophe de Bouzey, les tombes des enfants ont été relevées et les ossements déposés dans l'ossuaire communal. Coût de l'opération 1 170€ TTC.

Le portail du cimetière a lui aussi été changé pour un montant de 2 262.94 €TTC.

Concernant l'église, 2 planchers ont été rénovés pour un montant de 5 731.20€ TTC.

Les abat-sons ont été changés pour la somme de 9 516€ TTC.

Tarifs des concessions (contact mairie de Chaumousey)

Concession funéraire / cinéraire 150 € pour 30 ans.

Dispersion des cendres dans le jardin du souvenir : 20 €

Fourniture d'une place cinéraire : 700€ TTC



LA COMMISSION CADRE DE VIE ET EMBELLISSEMENT

Rédigé par : VINCENT Patrick - Vice-Président de la Commission.

Au Centre Bourg, on peut admirer les différents pots et jardinières qui fleurissent la mairie, l'accès à l'école et la place de l'an 2000.

Composés de variétés diverses, tels que : bégonia dragon, sauge bleue, géranium roi du balcon, surfinia, ipomée, scaevola, coleus et plectranthus.

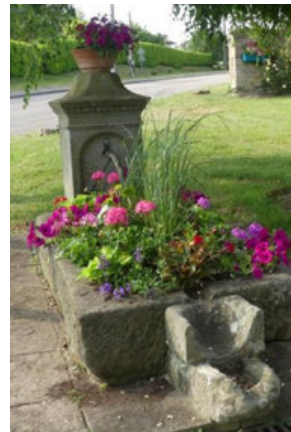
A l'extérieur, les massifs principaux ont été aménagés de gros pots bleus et plaquettes de bois.

Des vivaces ont été plantées dans les pots bétons de la route des Vosges et aux entrées de la Commune ainsi que de la jachère dans les massifs secondaires.

Les plantes vivaces ne demandent quasiment jamais d'eau et nécessitant moins de temps à consacrer à l'entretien. Quelques parterres vont donc évoluer face à ces changements climatiques.

La commission de fleurissement a privilégié des plantes résistantes aux périodes de canicule et qui demandent moins d'arrosage.

Coups de cœur des jardins d'été : Le passage du jury aura lieu le Vendredi 21 juillet prochain à partir de 18h00.
Merci de lui réserver un bon accueil.

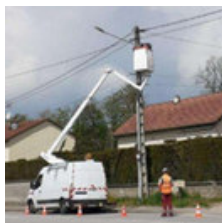


ÉCLAIRAGE PUBLIC - LA COMMUNE PASSE AUX LEDS

Rédigé par : DUBOIS Gilles.

Lors de l'opération de remplacement des lampes, l'entreprise CITEOS a posé 27 nouveaux luminaires équipés de LED et supprimé les anciens équipements devenus trop énergivores. Ce qui devrait permettre à la Commune d'économiser 30 à 40 % de la consommation. Lors d'un précédent conseil municipal, les élus ont décidé le remplacement de l'intégralité des luminaires de la Commune par de l'équipement à LED.

Cela se fera évidemment sur plusieurs années et c'est la route des Vosges, rue du Fort et une partie de la rue de la Libération qui ont eu la primeur de voir leur éclairage renouvelé.



J'AIME LA NATURE PROPRE



19 enfants, âgés de 3 à 10 ans, ont participé à l'opération "J'aime la nature propre". Munis de gilets oranges, de gants, de pinces et de sacs noirs ou jaunes, les enfants ont ramassé de nombreux déchets aux abords du Lac de Bouzey. Papiers, plastiques, morceaux de verre n'ont pas résisté à leurs yeux de lynx !

Les petits "Cleanwalkers" ont été efficaces pour maintenir une nature propre et faire passer le message de préserver la nature. Une belle action menée par les enfants, récompensés d'un bon verre de jus de fruit local et des cadeaux !

L'après-midi, après un bon pique-nique, les enfants ont participé aux différentes animations proposées par la Fédération Départementale des Chasseurs des Vosges et le Sicovad.

Tous ont passé une belle journée et ont été ravis de contribuer à cette opération !

FEUX D'ARTIFICE

Rédigé par : DUBOIS Gilles.

Les feux d'artifice de Bouzey auront lieu le samedi 2 septembre à partir de 22h00.

A noter : La rue du Lac, les routes de Renauvoid et du rivage seront fermées à 19h00.

La navigation sur le plan d'eau sera interdite.

L'utilisation de drones est interdite.

Cette manifestation sera autorisée sous réserve des conditions climatiques et autorisation préfectorale.



ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (A.L.S.H.)

Rédigé par : L'HUILLIER Laura - Adjointe d'animation.

Durant la première semaine des vacances scolaires de printemps, 36 enfants se sont retrouvés à l'accueil de loisirs à la Base Roland Naudin.

Les jeunes vacanciers ont pu profiter des différentes animations mises en place par l'équipe d'animateurs où petits et grands se sont amusés !

Danse, pâtisserie, perles à repasser, tennis de table, course d'orientation, sortie à la Médiathèque "Le Nez aux Vents", sans oublier une visite aux écuries du Lac où une balade en poney a été fortement appréciée de tous !

Des grands jeux ont été imaginés et organisés. Ils ont permis à tous d'évoluer en équipe avec différents thèmes : Escape game et les "oeufs olympiques"

Pour conclure cette semaine, une sortie était prévue le vendredi au "Fort aux Enigmes", à Mont-lès-Neufchâteau. Chacun a dû faire appel à ses connaissances, à son adresse, mais aussi à sa logique afin de résoudre les énigmes.

A l'issue des épreuves, tous les enfants sont repartis avec un diplôme et des bonbons !



L'Accueil de Loisirs accueillera les enfants âgés de 3 à 11 ans, à la Base Roland NAUDIN, **du lundi 10 au vendredi 28 juillet 2023 !**

Le programme de cet été "SUMMER HOLLIDAY"

- > Escalade et Base Natur'o à Epinal
- > Parc thermal à Vittel pour profiter des structures gonflables, jeux en bois et jeux sportifs organisés par Ludik Air Park
- > Se rafraichir et faire des plongeurs à la piscine à MUNSTER (alsace)
- > Sans oublier les activités créatives, sportives, grands jeux, équitation.

Réservation à la semaine via le logiciel 3d ouest

Les repas (facultatifs) seront fournis par le Restaurant "La Plage"
Accueil de 7h30 à 18h30.

Rédigé par : GAILLARD Maxence Vice-président de l'Amicale.



Le 7 janvier a eu lieu la traditionnelle fête des enfants à la base Roland Naudin. Ce sont pas moins de 60 têtes blondes qui sont venues s'éclater.

Le 1er avril, les amicalistes étaient sur le pont pour la préparation de son traditionnel vide-greniers.

Une manifestation phare pour notre amicale mais pour la seconde année consécutive, nous n'avons pas été gâtés par le temps. Sur 120 exposants inscrits seulement 42 se sont déplacés.

Une semaine après notre vide-greniers, les amicalistes se retrouvaient au parcours de santé situé derrière l'école afin de préparer la chasse à l'œuf où 80 bambins sont partis à la recherche de l'or chocolaté.

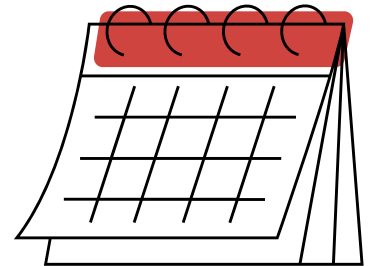
Enfin, notre année s'est terminée par la kermesse des écoles, où les enfants ont présenté divers spectacles pour ensuite s'adonner aux traditionnels jeux.

Une nouveauté cette année avec la proposition d'un barbecue qui a rencontré un franc succès avec pas moins de 120 repas servis. Il est temps maintenant pour les amicalistes de se reposer pour revenir en forme dès le mois de septembre.

Pour rappel, notre Amicale permet de récolter des fonds pour financer les sorties scolaires de nos enfants. Pour l'année 2022/2023 le coût moyen des sorties par enfant s'élève à 38€.

Programme des animations 2023 -2024

- 22 septembre : AG
- 28 Octobre : Défilé d'Halloween.
- 19 Novembre : Loto.
- Semaine du 4 au 8 décembre : Passage de St Nicolas (date à définir avec les enseignants).
- 16 Décembre : Fête de Noël créée par les écoliers.
- 13 Janvier : Fête des enfants.
- 17 Février : Soirée Karaoqué.
- 1er Avril : Chasse à l'œuf.
- 7 Avril : Vide-greniers.
- 22 juin : Kermesse.



LE COMITÉ DES FÊTES DE SANCHEY

Rédigé par : THALLER Françoise - Présidente du Comité des Fêtes de Sanchezy

MARCHÉ DE PRINTEMPS

Bilan très positif avec 29 exposants ! je suis satisfaite... 2023 est un excellent cru printanier pour cette manifestation encore meilleure que 2022 qui, très ensoleillée, avait déjà été fructueuse. Bilan contrasté pour les exposants dont certains ont très bien travaillé et d'autres moins, mais très heureux de se retrouver ensemble sur notre "marché de printemps" ! Les visiteurs ont été plus nombreux cette année pour admirer les véhicules de collection de l'association SPSP88 exposés sur le parking du Fort, ainsi que les camions militaires et quelques voitures anciennes de collectionneurs spinaliens.

Belle ambiance très conviviale et bon enfant grâce à Claude Charbonnier et à Robert Meyer dont les petites mises en scène musicales, mettant en valeur le savoir faire de chaque exposant, ont ravi leur public.

Très appréciée aussi par tous les bénévoles du Comité ainsi que par nos visiteurs, la présence de Stéphane Viry, notre Député qui, comme il l'avait promis lors de l'AG annuelle, est venu « faire les frites ». Il démontre toujours d'une manière ou d'une autre son soutien aux bénévoles. En remerciement, un livre-photos du Fort, dont les photos insolites ont été prises par Clémentine HENRIET, signé par les bénévoles du Comité, lui a été offert. Il a été très touché par ce geste.

Notre tombola a fait de nombreux heureux. Une soixantaine de lots ont été distribués dont le gros lot « une pompe à chaleur » gagné par un habitant de Bouzey. Nous remercions les généreux donateurs !

Cette manifestation est toujours très bien fréquentée. Le lieu atypique qu'est le Fort de Sanchezy et l'ambiance chaleureuse qui y règne font que les exposants ont envie de revenir chaque année. De quoi nous satisfaire ! Un petit regret cependant, le manque "d'exposants en jardinerie".

Par ailleurs, les visiteurs ont dû "faire la queue" pour le déjeuner ! était-ce à cause de la présence de Stéphane Viry à la cuisson des frites ? peut-être !! mais je pense qu'une deuxième friteuse était nécessaire ! nous allons y remédier.



LE COMITÉ DES FÊTES DE SANCHEY

Rédigé par : THALLER Françoise - Présidente du Comité des Fêtes de Sanchey



COCHON GRILLÉ

Excellente journée pour la 20ème édition de notre « cochon grillé ». Malgré un changement de date le Fort a fait salles combles avec 178 personnes dont les « fidèles » à cette manifestation, mais aussi de nombreuses personnes venues déguster notre « cochon grillé » pour la première fois, enchantées par cette belle journée... elles ont promis de revenir l'an prochain !

Après un repas délicieux, les convives satisfaits se sont installés sur les gradins ou à l'ombre pour écouter, chanter et danser sur la musique de l'orchestre « shadoo'Gil ».

Les bénévoles du Comité des Fêtes ont énormément travaillé pour faire en sorte que cette journée se passe dans les meilleures conditions ... mission accomplie !



LES NIDS DU LAC LE CAMPING DU LAC DEVIENT "LE DOMAINE LES NIDS DU LAC"

Rédigé par : Les membres de la Commission Communication en accord avec les propriétaires

Depuis le début de l'année les travaux s'enchaînent rue du Lac avec l'aménagement de l'évacuateur de crue mais aussi de l'autre côté, en effet après quarante années passées à la tête du camping de Bouzey Hervé Mangin a cédé les clés à un jeune couple Sanchéen, Aline et Jérémy Simon.

C'est une métamorphose spectaculaire que sont entrain de mener le jeune couple. Une des plus visible depuis les abords du camping, c'est l'agrandissement de la terrasse surplombée par une pergola afin d'y déjeuner par tous temps.

La réfection du restaurant avec la création de plusieurs bars extérieurs. La superette a été repensée et agrandie. On y retrouvera du tabac, de la presse, la Française des jeux, un relais colis...

Ces chantiers impressionnants étaient importants afin de redonner un coup de fraîcheur à l'établissement. Une salle de séminaire de 40 places a également vue le jour. Des places de stationnement seront aménagées devant la supérette. Un parking plus grand sera créé à côté du camping.

Les travaux ne manquent pas non plus sur l'activité camping avec l'achat de nouveaux mobile-home dont un avec accès PMR.

Le couple a également investi dans de nouveaux types de logements plus modernes de type « Pod » qui seront au nombre de 2 équipés d'un bain Finlandais ou encore d'un kotta grill.

Il y aura également à disposition 2 petits mobile-home de 4 à 5 personnes équipés de jacuzzi privatif. Sans oublier les deux tentes « Safari » qui ont pris place au milieu du camping avec une vue sur le Lac.

Il restera de la place pour les touristes préférant le camping sous une toile de tente, en camping car, ou en caravane car il reste pas moins de 70 emplacements nus.

Des sanitaires ont été créés en haut du camping regroupant douches et toilettes accessibles PMR.

Côté détente, il va y avoir aussi de la nouveauté avec la création d'un espace bien-être sauna, jacuzzi et la présence d'une masseuse sur demande certains jours pendant la période estivale.

Les jeunes enfants ne seront pas oubliés dans le projet avec une réfection complète du terrain de jeux d'un terrain de pétanque, d'un terrain de volley, un city stade et la mise en place d'un mini club enfants.

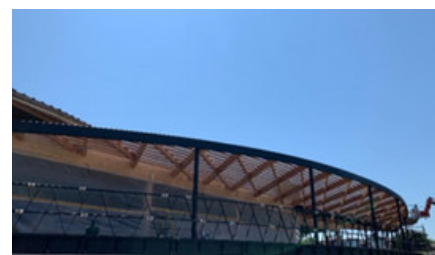
Les nouveaux propriétaires ont eu à cœur de faire travailler des entreprises locales, notamment, l'entreprise FRAMATEC de Dinozé pour la réalisation de la pergola. Les barrières entourant la nouvelle terrasse ont été façonnées par Judicaël Martin des Forges, l'entreprise CGFB pour la remise en état de la piscine.

L'ouverture du complexe est fixée début juillet.

Nous souhaitons plein de réussite dans cette nouvelle aventure.



Intérieur tente Safari



Vue de la nouvelle pergola

RÉHABILITATION DU BARRAGE DE BOUZEY

Rédigé par : DUBOIS Gilles.

Les travaux engagés depuis plusieurs mois par VNF se poursuivent dans les délais prévus. Les injections dans les fondations, le remplacement des joints de dilatation et le traitement des fissures sont exécutés.

La remise aux normes de l'évacuateur de crues est bien engagée et génère beaucoup de contraintes sur la rue du Lac, la pose de la passerelle de la digue est programmée courant septembre.

Les délais étant respectés les travaux devraient prendre fin le 6 octobre.

Je remercie les services de VNF, Artelia le maître d'œuvre, Eiffage pour leur professionnalisme qui permet de réduire les temps de fermeture de la rue.

Il reste à espérer des pluies pour permettre l'alimentation du réservoir, à l'heure actuelle l'étiage de la Moselle est insuffisant .

TRAVAUX SYLVICOLES 2023

Un dégagement manuel va être réalisé dans la parcelle 1.u pour un montant de 2 136.65 € et une maintenance de cloisonnement dans les parcelles 6 et 7.a pour 761.31€

TAILLE DE HAIES : ATTENTION AUX DATES !

La haie constitue un lieu de vie très important pour la biodiversité. Les travaux sur les haies sont interdits durant la période de nidification des oiseaux.

Il est donc interdit de tailler ses haies du 16 mars jusqu'au 15 août sous peine d'amende de 750€.

MICRO-CRÈCHE MONTESSORI

« CÂLINOUS »

La Micro-Crèche « Câlinous » est située rue de l'école et accueillera les enfants jusqu'à 3 ans dans un bâtiment de 170 m² constitué de 6 containers isolés avec de la paille. Cette ensemble comportera : une pièce principale de 80 m², d'un bureau, de dortoirs, une cuisine, une salle de bains.

La Micro-Crèche accueillera 10 à 12 enfants par jour et sera ouverte de 7h30 à 19h



A VOS AGENDAS



09 juillet 2023

La Folie Calette à Chaumousey



22 septembre
2023

AG Amicale de l'École



15 août 2023

Concert au Fort



28 octobre 2023

Défilé d'Halloween



20 août 2023

Repas des anciens au Fort



17 novembre
2023

Soirée Beaujolais au Fort



03 septembre
2023

Vide-gremiers au Fort



26 novembre
2023

Venue de St Nicolas et spectacle pour les enfants au Fort

PARCOURS DE CITOYENNETÉ

Rédigé par : Les membres de la Commission Communication



3 Etapes obligatoires :

1) L'enseignement de défense (classes de 3e et 1re)

2) Le recensement à 16 ans en mairie ou en ligne pour certaines communes (www.service-public.fr)

Après avoir fait votre recensement citoyen, vous devez participer à une JDC (Journée Défense et Citoyenneté). Vous recevrez une convocation écrite vous indiquant la date et lieu de votre JDC. La convocation vous parvient 45 jours avant la date de votre JDC. La JDC a lieu entre la date de votre recensement citoyen et celle de votre 18e anniversaire.

3) La Journée Défense et Citoyenneté (www.majdc.fr)

Obtenir toutes les informations pratiques sur ma JDC. Télécharger ma convocation et obtenir des informations sur le lieu de ma JDC.

A savoir : la JDC dure 8h30 à compter de l'heure de convocation. A la fin de la journée, il vous est remis un certificat individuel de participation à la JDC. Ce document certifie que vous avez participé à la JDC.

Le certificat fait partie des justificatifs à présenter lors de votre inscription à un examen ou concours organisé par les autorités françaises.

Ce parcours est obligatoire pour passer :
Vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...)
Vos concours (fonction publique, grandes écoles...)

Que faire en cas de perte ou de vol du certificat ?

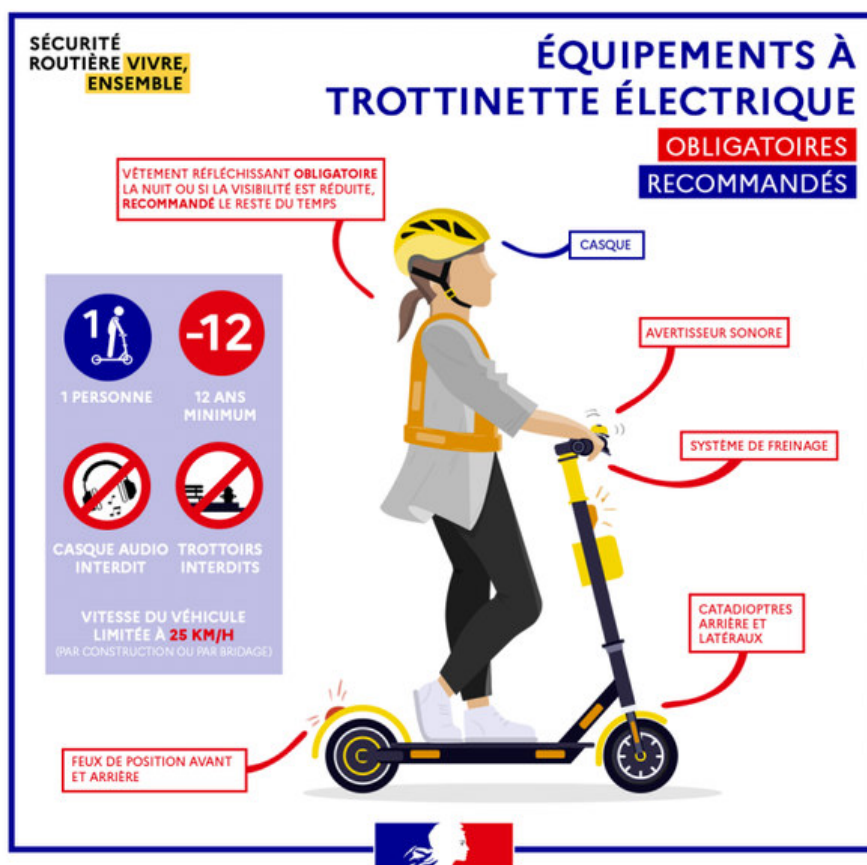
Si vous perdez ou si vous vous faites voler votre certificat, ou bien encore s'il est détérioré, vous pouvez demander une attestation de situation administrative à votre centre du service national et de la jeunesse (CSNJ).

Vous pouvez faire votre demande :

- par mail, avec un scan de votre carte d'identité ou de votre passeport (en cours de validité)
- ou par courrier, avec une photocopie de votre carte d'identité ou de votre passeport (en cours de validité).

À partir de 25 ans, aucune attestation de situation administrative n'est délivrée. En effet, vous n'avez plus à justifier votre situation concernant la JDC pour vous inscrire à un examen (permis de conduire, BEP...) ou un concours administratif organisé par l'autorité publique française.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE - LES TROTTINETTES



TRANSPORT SCOLAIRE

Inscription 2023 - 2024

1

Je me rends sur agallo-epinal.fr
dès le 15 juin 2023

2

Je remplis les informations sur le formulaire en ligne
selon mon cas : nouvel élève ou renouvellement

3

Si j'ai déjà une carte Simplificités; je la garde !
Attention, duplicata facturé 15€



4

Je choisis mon Abonnement et je règle
en ligne ou à l'Agence des Mobilités

5

Je valide mon titre à chaque montée



Agence des Mobilités

1 avenue Charles de Gaulle - 88000 EPINAL

tél : 03 56 32 12 12 cae.transports@agallo-epinal.fr - www.agallo-epinal.fr

ARRETEZ DE VOUS ENFLAMMER !!



A L'AIR LIBRE LE BRULAGE EST INTERDIT !

UNE PRATIQUE
POLLUANTE POUR
L'ENVIRONNEMENT
ET TOXIQUE
POUR LA SANTE



LE BRULAGE ?
NON !

Interdiction de
brûler les déchets
à l'air libre
à partir du 1^{er} septembre
2020

Tontes de pelouses,
taille de haies,
feuilles mortes,
résidus d'élagage...

PARTICULIERS,
COLLECTIVITÉS,
ENTREPRISES.

DES SOLUTIONS EXISTENT
compostage,
broyage et paillage,
tonte mulching,
apport en déchèterie

